



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prêts de livres

Question écrite n° 48995

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le problème du droit de prêt payant en bibliothèque. Certains écrivains et maisons d'édition remettent en cause le principe de la gratuité du prêt qui a pourtant contribué très largement à la diffusion de la lecture et de la connaissance auprès des Français de tout âge. Le nombre de livres empruntés dans les bibliothèques municipales a presque triplé en vingt ans, ce qui témoigne de l'obstacle que peut représenter le prix du livre pour les personnes les plus modestes. La campagne menée actuellement contre la gratuité du prêt préoccupe particulièrement les collectivités locales qui se sont beaucoup mobilisées depuis vingt ans pour promouvoir la lecture. Il lui demande en conséquence de lui confirmer sa volonté de garantir le principe de gratuité du prêt de livres et de pérenniser les bibliothèques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48995

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4233

Question retirée le : 6 novembre 2000 (Retrait pour cause de question identique)